



Le CIEC (Congrès International de l'Éducation et du Comportement du chien) est co-organisé tous les deux ans par le MFECC et la SFC. Cet événement regroupe, à chaque édition, un grand nombre d'éducateur canin utilisant la méthode positive et amicale. Du 21 au 24 avril dernier s'est tenu au Centre des Congrès d'Angers le 5ème CIEC, plus d'une centaine de professionnels du chien. Plusieurs scientifiques sont venus partager leurs travaux de recherche, mais aussi de nombreux éducateurs canins ont exposés leurs expériences de terrain et quelques aspects de leur pratique. Tous étaient réunis pour un même but : partager leur savoir sur le chien pour une prise en charge optimale.

Florence Gaunet : « Introduction à l'étude du comportement animal »

Chargée de recherche en éthologie au Muséum Nationale d'Histoire Naturelle, le Dr Florence Gaunet était la responsable de l'organisation scientifique du congrès. Elle a tout d'abord présenté le cursus universitaire requis pour devenir éthologiste. Puis le Dr Gaunet a développé étape par étape la méthodologie suivie par les scientifiques qui étudient le comportement animal, à travers des exemples relevant de ses propres travaux de recherche, notamment, sur la communication référentielle chez le chien domestique. L'élaboration d'une étude commence tout d'abord par la conception de l'hypothèse de travail à l'aide d'une recherche bibliographique exhaustive sur la thématique. Le questionnement est donc affiné grâce aux connaissances disponibles dans la littérature scientifique. L'élaboration du protocole expérimental constitue la seconde étape. Il contiendra tous les détails de l'étude, du choix des individus et leurs conditions d'hébergement, en passant par le matériel utilisé (ex : caméras, description détaillée du dispositif utilisé,...), au choix des méthodes de recueil des données comportementales (méthodes d'observation, comportements relevés...) et enfin le choix des tests statistiques qui seront utilisés pour analyser ces données. Une fois le protocole testé et sa faisabilité et pertinence vérifiée sur un petit échantillon de sujet, sa réalisation peut alors être effectuée. L'étape suivante consiste à analyser les comportements, par exemple à l'aide d'un logiciel de codage des comportements comme celui présenté par le Dr Gaunet lors de son exposé. L'analyse statistique sera effectuée une fois toutes les données comportementales récoltées et synthétisées. Enfin, les résultats seront discutés au regard de ceux déjà présents dans la littérature scientifique. La diffusion d'une étude au sein de la communauté scientifique se fera, notamment, par sa publication sous forme d'article dans une revue scientifique internationale à comité de lecture. Le Dr Gaunet a présenté, plusieurs des articles qu'elle a pu publier afin de décrire le format utilisé ainsi que les différentes étapes de la soumission de l'article à son acceptation.

Geneviève Bernardin : « De Green Chimneys – Ferme pédagogique de l'état de New-York à la métropole de Lyon – La place du chien en ville ? »

Geneviève Bernardin, chargée de mission à la Mission Animalité Urbaine au Grand Lyon/Communauté Urbaine, a ensuite présenté son initiative pour la cohabitation des chiens et des humains en ville dans le respect des besoins et des limites de chacun. Sa conférence a débuté par la présentation d'un film « Rêves de chien », court métrage mettant en scène les différents témoignages qu'elle a pu recueillir de la part de propriétaires de chiens. Ce film met l'accent de manière ludique sur les besoins biologiques de cette espèce, notamment en ce qui concerne les

comportements exploratoires si peu satisfait pour la plupart des chiens vivants dans nos grandes villes. Mme Bernardin réalise de nombreuses actions concrètes pour faciliter l'acceptation et le bien être des chiens en ville, comme la distribution de sacs pour ramasser les déjections chez les commerçants, ou encore la mise en place d'un service vétérinaire de soins pour les chiens des personnes sans domicile fixe grâce à l'aide bénévole des étudiants de l'école vétérinaire de Lyon. Elle a également mentionné une étude en cours dans les transports en commun de Lyon, l'objectif de cette étude est d'apporter des données scientifiques sur la perception du chien dans ces lieux par les utilisateurs. Mme Bernardin organise, également, des « balades canines urbaines », promenades avec plusieurs propriétaires et leur chien en ville. Ainsi que des séjours de vacances où les enfants peuvent être accompagnés du chien de la famille. Enfin, elle a présenté la mise en place d'une signalétique pour les espaces canins. A la différence de certaines signalétiques urbaines, celle-ci n'indique pas seulement les lieux interdits aux chiens, elle indique aussi les lieux où ils sont autorisés. Mme Bernardin mène donc un grand nombre d'actions sur la place du chien en ville, ce qui témoigne d'une préoccupation sociétale complexe qui doit être abordée à plusieurs niveaux.

Dr Thierry Bedossa & Séverine Belkhir : « Evaluer le bien-être en collectivité canine : détecter les signes de souffrance et aménager l'environnement »

Le Dr Thierry Bedossa est vétérinaire comportementaliste et président de l'association Aide aux Vieux Animaux (AVA). Séverine Belkhir est doctorante en éthologie à l'université Paris 13 et responsable scientifique au refuge AVA. Ils ont présenté une conférence sur le bien être en collectivité canine, mais aussi différents aménagement de l'environnement étudiés chez le chien. Afin d'établir un cadre de réflexion et de travail, une définition du concept de bien être animal a tout d'abord été présentée. Puis ce sont les différentes méthodes d'évaluation et les trois principaux indicateurs de mal être (état de santé, indicateurs physiologiques et comportementaux) qui ont été définis. Ces indicateurs peuvent être observés lorsqu'un animal est hébergé dans un environnement qui ne répond pas à ses besoins, on parle aussi « d'environnement sous optimal ». L'animal va alors tenter de s'ajuster à cet environnement en produisant des réponses physiologiques et comportementales. Mais dans la plupart des cas ces tentatives d'ajustement sont peu efficaces, car l'animal en captivité n'a aucune possibilité de modifier son environnement ou d'accéder seul à une ressource qui constitue un besoin. Il est donc primordial d'être attentif à ces signes de souffrances et de fournir à l'animal des aménagements de l'environnement adaptés à chaque individu. En effet, un aménagement peut constituer un enrichissement pour un chien et être une source de stress pour un autre. Une prise en considération de l'histoire de vie de l'animal est donc primordiale. Le Dr Bedossa et S. Belkhir ont présenté les différents aménagements, animés ou inanimés, étudiés par les chercheurs en éthologie chez le chien. Des interactions positives avec l'humain et l'hébergement en groupe ou en dyade, apparaissent dans la littérature scientifique comme les aménagements les plus performants chez cette espèce. L'efficacité des aménagements inanimés (e.g. jouets, balles distributrices de nourriture, musique, plate forme) est très variable d'un chien à l'autre et est donc dépendante de son histoire, de son tempérament.

Dr Dominique Autier Derian : « Discrimination visuelle de l'espèce chez le chien, *Canis familiaris* »

Le Dr Dominique Autier Derian, est vétérinaire comportementaliste et titulaire d'un DEA d'éthologie. Elle est actuellement doctorante en éthologie à l'université Paris 13 et est venue présenter les premiers résultats de sa thèse. Elle étudie la discrimination visuelle de l'espèce chez le chien. En d'autres termes, sont-ils capables en regardant des images de chien de les classer dans une même catégorie, différente d'autres espèces. Lors de sa conférence, elle a tout d'abord rappelé que la domestication du chien a énormément influencé son phénotype. Les grandes variabilités

morphologiques sont dues à la sélection artificielle, ce que l'on ne retrouve pas chez les espèces sauvages, soumise à la sélection naturelle, qui présentent une diversité morphologique moindre par rapport au chien. Le processus de sélection très rapide depuis 200 ans dans la création des races de chiens a donc engendré de très nombreux phénotypes. Avant toute interaction, un animal doit déterminer très rapidement s'il a à faire à un individu de la même espèce que la sienne afin d'ajuster son comportement. Sa recherche a donc consisté à répondre aux questions suivantes: les chiens (*Canis familiaris*) sont-ils capables, à partir du seul mode visuel, de discriminer (considérer comme différent) une image de chien de celle d'une autre espèce? Peuvent-ils, quelle que soit leur race ou leur morphologie, regrouper leurs congénères dans une même catégorie? Le Dr Autier Derian a utilisé des tests de discrimination simultanée. Neuf chiens ont été entraînés, par conditionnement instrumental (clicker et récompense alimentaire) à choisir parmi deux images en 2D, dont une image récompensée. Ce processus a ensuite été généralisé à de nouveaux couples d'images qui ont été présentées aux neuf chiens: des faces de chien de diverses morphologies, des faces d'autres espèces animales dont l'homme. L'intégralité des sujets a été capable de grouper dans deux catégories distinctes les images de chiens et celles d'animaux d'autres espèces. En conclusion, quelle que soit la race présentée, les chiens sont capables de discriminer leur propre espèce d'une autre, et ce à partir du seul mode visuel.

Dr Géraldine Verplancke : « Communication homme-chien lors d'un exercice d'Agility »

Le Dr Géraldine Verplancke a présenté une étude menée en 2009 dans le cadre de son Post-Doctorat à l'université de Namur en Belgique. Elle a étudié la communication homme-chien. De nombreuses études ont pu mettre en évidence les capacités des chiens à utiliser des signaux de communication gestuels humains. Ils sont bien meilleurs dans ces tâches que des loups familiarisés à l'humain ou encore des chimpanzés. Les indices auditifs étant également importants, le Dr Verplancke a donc étudié l'impact de l'utilisation de ces deux types de signaux lors d'un exercice d'Agility. Est-il utile de combiner ces deux signaux pour atteindre un but? 40 équipes homme-chien experts ou novices dans cette discipline ont participé à cette étude. Les propriétaires étaient autorisés à utiliser, de manière aléatoire, leur voix ou non pour guider leur chien. Lorsqu'on leur demandait d'être muets, le guidage se faisait alors uniquement grâce à l'orientation du regard ou du bras (geste de pointé). Les résultats du Dr Verplancke montrent que les chiens ont été plus performants sur le parcours d'Agility lorsque leur propriétaire était muet. Les encouragements vocaux et la fréquence d'émission de ceux-ci, ne semblent donc pas être utiles pour le guidage des chiens. Ils pourraient même être plus perturbateurs que facilitateurs contrairement à ce que nous pouvons parfois penser.

Séverine Belkhir : « Apprendre dans un contexte social : mécanismes à l'œuvre et compétences du chien domestique (*Canis familiaris*) »

Séverine Belkhir a ensuite présenté les différents mécanismes à l'œuvre lorsqu'un chien apprend en présence d'un congénère ou d'un humain. Elle a tout d'abord mis en avant les avantages que peuvent présenter ces capacités d'apprentissage chez les espèces sociales. Elle a ensuite présenté la différence entre une simple facilitation sociale et l'apprentissage social, car contrairement à ce qui est souvent véhiculé, toute reproduction d'une action n'est pas le fruit d'un apprentissage par imitation. Il existe en effet de nombreux mécanismes d'apprentissage social. Dans le cas d'une facilitation sociale, la présence d'un congénère va augmenter le niveau d'éveil d'un individu et donc ses chances de réaliser une action. Alors que dans le cas d'apprentissage social, l'animal observateur extrait une ou plusieurs informations d'une démonstration et est capable de reproduire l'action en l'absence du démonstrateur. En éthologie, le chien est une espèce dont les capacités cognitives sont très étudiées. De nombreuses études se sont intéressées aux performances du chien en apprentissage social et interspécifique. Certains résultats montrent que la réalisation de la tâche a été induite par une facilitation sociale, d'autres qu'une réelle reproduction de l'action motrice du

démonstrateur ou la compréhension du but à atteindre avait été appris par les chiens observateurs. Qu'il s'agisse de tâche de détour ou de manipulation d'objet, les chiens sont capables d'extraire un grand nombre d'informations d'une démonstration, et ce, que le démonstrateur soit un chien ou un humain. Cependant, les études qui ont comparé l'apprentissage d'un démonstrateur chien et d'un humain, tendent à montrer que les performances des observateurs sont meilleures lorsqu'ils ont eu la possibilité d'observer un congénère. Même si ces résultats sont le fruit de la recherche fondamentale, leurs applications notamment en méthode d'éducation pourraient être un outil pertinent.

Catherine Collignon : « Education et comportement du chien de compagnie – Philosophie et approche d'une relation interspécifique »

Catherine Collignon, éducateur canin et formatrice en clicker training. Elle est également présidente du MFEC. Sa conférence portait sur les bases de l'éducation en méthodes positives. Elle nous a présenté son approche de l'éducation du chien, une approche avant tout amicale et respectueuse de l'individu et de sa relation avec ses propriétaires. Elle a passé en revue les différentes caractéristiques de l'apprentissage par conditionnement ainsi que les capacités d'apprentissage du chien, point crucial pour tout éducateur canin. Nous avons ensuite visionné plusieurs vidéos présentant différents cas d'éducation ou de rééducation comportementale. Cette séance a permis à Catherine d'illustrer les différents points qu'elle avait énoncé plus tôt dans sa conférence. Qu'il s'agisse de « shaping », de désensibilisation à la gestuelle ou au collier, ou encore d'apprentissage de la gestion des émotions, ces illustrations nous ont permis de mieux comprendre les bases des méthodes positives, de l'importance de la prise en considération de l'état émotionnel et de la communication homme-chien.

Michèle Jeanmart : « Réflexions d'une formatrice habilitée, après 18 mois de formation de maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux »

Michèle Jeanmart est docteur vétérinaire de formation, elle exerce aujourd'hui en tant qu'éducateur comportementaliste en méthodes positives. Elle est venue nous présenter son expérience personnelle dans la cadre des formations aux maîtres détenteurs de chiens dits « dangereux ». Sa présentation était très conviviale, car il s'agissait d'un réel échange. Elle a fait avec nous le bilan de près d'un an et demi de formation : nombre de couple propriétaire-chien reçu ; les races reçues et leur répartition ; la motivation des propriétaires pour suivre cette formation, mais aussi pour avoir choisit cette race ; les évaluations faites par un vétérinaire à priori ou à postériori de cette formation ... Elle nous également présenté le déroulement des ces journées de formation. Enfin, Michèle Jeanmart, a énoncé plusieurs propositions pour la révision de ces lois si controversées par les professionnels du chien de compagnie.

Daniel Fontana : Présentation de la législation Suisse sur le bien-être animal et le suivi des chiens ayant mordu

Daniel Fontana est spécialiste cantonal des affaires canines du canton de Fribourg en Suisse. Il est en charge notamment de la mise en application de la législation sur le bien être des chiens et la prévention des morsures. La législation Suisse est bien différente et plus stricte que la nôtre en ce qui concerne le bien être des animaux de compagnie. L'administration des lois s'effectuent par canton et non par le maire comme en France. D'un point de vue juridique, l'animal est considéré depuis 2003 comme un être vivant et non comme un objet, comme c'est le cas en France. L'établissement des lois relatives au chien est décidé suite à la concertation de nombreux professionnels canins, de vétérinaires et d'éthologistes. La législation prévoit des rendez vous conseils aux futurs adoptants, mais aussi des contrôles très strictes dans les cas de suspicions de maltraitance. Les sanctions

peuvent aller jusqu'à l'interdiction à vie de détenir un animal ou des sanctions pénales. Seules les méthodes d'éducation non coercitives sont autorisées en Suisse. En effet, le matériel d'éducation coercitif y est interdit (collier étrangleur, électrique, à pointes...) et un éducateur canin ayant recours à ces méthodes se verra retirer son autorisation d'exercer par les autorités. Enfin, la législation est également différente en ce qui concerne les chiens qui ont mordu. Une prise en charge obligatoire par un éducateur canin est prévue par la loi, ainsi que des contrôles réguliers tout au long de la vie du chien. Ceci permet de suivre les éventuels changements dans le mode de vie du chien. En conclusion, la législation Suisse sur la prise en charge des chiens est fondée sur les besoins biologiques et les comportements naturels du chien contrairement à la législation française.

Dr Jennifer Messer : « Proposer des classes pour chiots à succès »

Le Dr Jennifer Messer est vétérinaire et s'intéresse principalement à l'éducation des chiots. Elle a mis en place une école du chiot qu'elle anime plusieurs fois par semaine. A travers des exemples très pratiques et de nombreux extraits vidéo, elle nous a présenté ses méthodes pour que ces classes pour chiots se passent au mieux. Le Dr Messer a passé en revue chaque points importants de ces classes : matériel nécessaire ; âge des participants ; regroupement selon l'âge et les races ; la taille des classes et la longueur des cours ; mais aussi les règles sanitaire et de sécurité à respecter... Elle nous a rappelé qu'un chien qui a eu des échanges positifs avec ses congénères, avec l'humain et son environnement lorsqu'il était chiot, est un chien qui vivra en meilleure harmonie avec son environnement d'adulte. A travers le jeu, elle met en place de petit exercice d'éducation toujours en méthodes positives, permettant un apprentissage optimale. Enfin, le Dr Messer a mis l'accent sur l'importance de la relation homme-chien lors de ces séances. En effet, elle ne travaille pas uniquement avec le chiot, elle identifie les attentes de chaque propriétaire et leur enseigne les particularités de cette espèce, qui est souvent l'objet de nombreux mythes. Une conférence très dynamique et une recette qui suit à la lettre permet la mise en place de classes pour chiots dans lesquelles tous les protagonistes s'amuse et y trouvent leur compte.

Dr Peter Pongrácz : « Tout ce qui ne vous a jamais été dit sur les vocalisations canines »

Le Dr Peter Pongrácz est enseignant-chercheur au département d'éthologie de l'université Eötvös Lorand, à Budapest. Au côté du Dr Adam Miklosi, il mène depuis 3 ans des études sur les vocalisations canines (grognements, aboiements). Ces études s'intéressent à la fonctionnalité de ces vocalisations dans la communication homme-chien, mais aussi dans la communication intraspécifique. Lors de ce congrès, il nous a présenté les résultats d'études qu'il a réalisées. Il existe chez les canidés de nombreux types de vocalisations différentes, qui vont s'exprimer dans un nombre de contextes définis. Le Dr Pongrácz a rappelé que les vocalisations témoignaient d'un état émotionnel positif ou négatif chez les chiens, tout comme les mouvements de la queue. Les humains, qu'ils aient une expérience du chien ou non, sont capables de reconnaître le contexte dans lequel est émis un aboiement et d'y associer l'émotion véhiculée. Il en est de même pour les grognements. Il a ensuite présenté d'autres travaux qui ce sont, cette fois, intéressés à la communication intraspécifique. Les chiens peuvent discriminer différents types de grognements, présenter via un haut-parleur, et en fonction de leur nature ajuster leur comportement (ex : si l'on présente un grognement de garde de nourriture, alors le chien testé ne tente pas de récupérer la nourriture ; alors que si l'on présente un grognement de jeu ou de méfiance envers un étranger, ils récupèrent la nourriture). Des études sont actuellement en cours dans ce

département de recherche afin de savoir si les chiens peuvent évaluer la taille d'un congénère en écoutant un grognement ou un aboiement.

Dr Dominique Guillo : « Le chien et l'être humain : sociologie d'une relation vieille comme le monde »

Le Dr Dominique Guillo est sociologue et directeur de recherche au CNRS à la Sorbonne. Sa conférence traitait de la relation homme-chien, d'un point de vue évolutif mais également anthropologique. Le Dr Guillo a rappelé la particularité du chien par rapport à sa relation si particulière avec l'homme ; il a également mis l'accent sur sa répartition géographique « on trouve des chiens partout dans le monde ». Il a ensuite abordé les processus de domestication de cette espèce. Plusieurs hypothèses ont été émises. Le Dr Guillo a mis l'accent sur les nombreuses confusions qui sont faites entre le chien et le loup, qu'il s'agisse de leur évolution ou de leurs comportements sociaux. La relation homme-chien ne peut être abordée sans évoquer l'anthropomorphisme. Il a rappelé, entre autre, que le problème n'était pas tant d'attribuer des pensées humaines aux animaux, mais plus des erreurs faites lors de ces attributions parfois arbitraires. La place du chien dans les sociétés humaines, a ensuite été discutée par le Dr Guillo. Il y a autant de relation homme-chien différentes, qu'il y a de différences culturelles et de représentations possibles de cette espèce chez l'humain. Le chien peut parfois faire l'objet de nombreuses projections de la part de l'humain, être un « médiateur social » pour les personnes isolées,... Enfin, le Dr Guillo a défini le concept de « culture anthropocanine » qui renvoi à la diversité des groupements homme-chien de part le monde. Il a notamment évoqué une étude comparative en cours sur la relation homme-chien, entre des chiens divagants au Maroc et des chiens de compagnie en France. Comment le chien perçoit il l'humain dans ces « niches écologiques » si différentes et comment l'humain perçoit il le chien ? Une question forte intéressante qui met encore une fois en avant la variabilité présente au sein de la population canine mondiale.

Lisa Leicht : « Présentation du Tellington-TTouch®-Training »

Lisa Leicht est formatrice suisse et praticienne Tellington-TTouch®. Les objectifs de ces méthodes sont de stimuler et d'améliorer, dans certains cas, par le toucher, le fonctionnement physiologique de l'animal. Lisa utilise le TTouch notamment pour stimuler l'activité locomotrice chez les chiens vieillissants. Lisa nous a présenté les différents TTouch, ainsi que les différents éléments à prendre en considération pour maîtriser cette pratique. Et puisque la théorie n'est jamais aussi illustrative que la pratique, elle a invité l'assistance à essayer différents TTouch sur son voisin. Un moment ludique et très convivial. Pour en savoir plus sur cette pratique vous pouvez consulter son site internet : <http://www.chien.com/general/sante/generalites/methode-tellington-ttouch.html>

Tonio Ruiz : « Les musées francophones du chien »

Tonio Ruiz, éducateur canin et comportementaliste, a pour projet d'ouvrir un musée dédié au chien. C'est dans ce cadre qu'il est venu nous présenter plusieurs musées qu'il a eu la chance de visiter en France, en Belgique et en Suisse. Ces musées présentent des objets qui étaient utilisés sur des chiens ou qui ont une tout autre fonction, mais qui représentent des chiens. Au cours de sa présentation, Tonio, a également rappelé l'utilité du chien à différentes époques. Par exemple, l'utilisation de chien et non de chevaux pour labourer les champs au Canada, ou encore leur place à part entière en tant que militaire dans l'armée durant la seconde guerre mondiale... Une conférence pleine d'anecdotes et d'informations insolites, pour tous les passionnés du chien sous toutes ses formes !